

## **Extrait du Registre des Délibérations**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **Séance du jeudi 24 septembre 2020 à 18 heures**

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 17 septembre 2020, s'est réuni salle Laita, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Käer, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Gérard Jambou, Pascale Douineau, Eric Alagon, Stéphanie Mingant, Manuel Pottier, Yves Schryve, Morgane Côme, Emilie Cerisay, Christophe Couic, Frédérique Dieter-Pustoc'h, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Ronan Gouerec, Isabelle Le Douaron, Arnaud Le Pennec, Eric Saintilan, Sonia Ollivier, Michel Tobie, Anne Daniel, Sylvain Victorin-Savin, Alain Kerhervé.

Pouvoirs :

Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Eric Alagon  
David Le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou  
Nadine Constantino a donné pouvoir à Michaël Quernez  
Isabelle Baltus a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot  
Sylvana Macis a donné pouvoir à Patrick Tanguy  
Pierre Guillon a donné pouvoir à Danièle Kha.

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Isabelle Le Douaron

## **MOTION DE SOUTIEN POUR UNE DEMANDE DE MORATOIRE SUR LA MISE EN PLACE DE LA 5G**

Le gouvernement a identifié la 5<sup>ème</sup> génération de réseaux mobiles « 5G » comme enjeu stratégique pour la France.

Les enchères pour l'attribution des nouvelles bandes de fréquence pour la 5G aux opérateurs téléphoniques devraient débuter le 29 septembre prochain.

Cependant, afin d'accompagner le déploiement de la 5G, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a lancé des travaux d'expertise visant à évaluer les risques sanitaires potentiels liés à l'exposition des populations.

L'ANSES précise que les experts scientifiques ne se pencheront sur les axes de travail identifiés que d'ici fin 2021.

D'autre part, dans sa proposition PT12.1, la Convention Citoyenne pour le climat préconise l'instauration « d'un moratoire sur la mise en place de la 5G en attendant les résultats de l'évaluation de la 5G sur la santé et le climat ».

En vertu du principe de précaution qui doit prévaloir en matière de santé publique, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de soutenir la demande de moratoire sur la mise en place de la 5G tant que les études scientifiques ne seront pas achevées.

En invoquant le même principe, le Conseil Municipal du 16 juillet 2016 avait déjà soutenu l'ajournement de la pose des nouveaux compteurs LINKY dans l'attente des résultats d'une étude diligentée par l'Agence nationale de la santé sur les potentiels risques sanitaires liés au déploiement des compteurs communicants.

### Décision :

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour soutenir la demande de moratoire sur la mise en place de la 5G jusqu'à l'achèvement des études scientifiques (1 abstention).**



Le MAIRE,  
Michaël QUERNEZ

Envoyé en préfecture le 28/09/2020

Reçu en préfecture le 28/09/2020

Affiché le

ID : 029-212902332-20200924-240912-DE

